



LA MONTAGNE EN MOUVEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Domaines skiables et changement climatique : les professionnels adoptent des engagements environnementaux pour préserver la montagne

Grenoble, le 2 octobre 2020 – Aux premières loges du réchauffement climatique et des bouleversements dans les territoires de montagne, les domaines skiables français, réunis au sein de leur chambre professionnelle ont dévoilé aujourd'hui à Grenoble lors de leur congrès annuel, une feuille de route environnementale de 16 éco-engagements pour préserver la montagne avec des mesures concrètes en matière de climat et d'émissions de gaz à effet de serre, de gestion de l'eau, de protection de la biodiversité et de préservation des paysages. L'un des objectifs fixés par les domaines skiables français est d'atteindre la neutralité carbone, dès 2037, avec zéro émission de CO₂.

Les éco-engagements suivants, adoptés aujourd'hui à Grenoble, seront appliqués par la totalité des entreprises de la branche.

1 - Climat et Énergie

Sur le climat, qui constitue la pierre angulaire des engagements, il a été décidé de fixer une trajectoire ambitieuse : atteindre la neutralité carbone des domaines skiables, dès 2037 avec zéro émission de CO₂.

Aujourd'hui 95 % des émissions de GES des domaines skiables sont liées à l'usage des engins de remontée mécanique fonctionnant au gasoil, puisque les remontées mécaniques sont décarbonées car fonctionnant à l'électricité. Il faut donc bâtir un nouveau modèle énergétique pour les engins de remontée. Après concertation avec les constructeurs et des scientifiques, l'hydrogène s'est imposé comme la seule option répondant aux conditions extrêmes d'utilisation. Des prototypes seront dévoilés d'ici 3 à 5 ans.

Cette solution implique qu'avec les élus des territoires de montagne, soient développés dans les vallées, des sites de production et des systèmes de distribution d'hydrogène vert qui serviront aussi aux transports publics et aux camions. L'air respiré n'en sera que meilleur.

Pour mesurer les progrès de ce plan, tous les domaines skiables vont se doter d'ici à 3 ans d'un bilan carbone.

Sous 5 ans, tous les domaines skiables auront formé à l'écoconduite leurs conducteurs d'engins de remontée mécanique, ce qui permettra d'abaisser de 5 à 10% la consommation de gasoil et les émissions carbone, sans attendre la technologie hydrogène.

Les domaines skiables entendent également développer la sobriété énergétique y compris en matière d'électricité.

- Sous 2 ans, tous les conducteurs de télésièges, télécabines, téléphériques auront été formés à l'écoconduite, ce qui permettra d'abaisser les consommations électriques de 10 à 20 %.

- Enfin, une utilisation raisonnée des remontées mécaniques sera généralisée : en dehors des périodes de forte activité, les remontées mécaniques redondantes seront fermées dès lors que cela n'impacte pas le nombre de pistes ouvertes.

2 - Eau et agriculture

Sur la gestion de l'eau qui est un point stratégique, puisque c'est d'elle que dépend la capacité à produire la neige de culture, les domaines skiables vont lisser leur prélèvement dans le temps, en stockant de l'eau, dès que la production annuelle de neige nécessite plus de 100.000m³ d'eau.

Conscients que l'eau est un bien commun précieux, ils s'engagent à déployer un plan pour économiser cette ressource : les exploitants dont la flotte d'engins de damage dépasse 6 engins mesureront systématiquement la hauteur de neige en différents points des pistes pour optimiser les volumes de neige produits au fil de la saison.

Enfin, pour soutenir le pastoralisme sur les domaines skiables, en situation de sécheresse, les domaines skiables disposant d'un stock d'eau partageront la ressource avec les éleveurs de leur territoire, ainsi que pour les besoins de réserve incendie ou d'eau potable le cas échéant.

3 - Biodiversité

En matière de biodiversité, autre grand enjeu écologique, les professionnels vont généraliser certaines mesures actuelles pour encore mieux préserver la faune et la flore :

Sous 5 ans, chaque exploitant devra disposer d'un inventaire des connaissances environnementales des espaces naturels concernés (faune, flore, zones humides, zones d'hivernage, zones de reproduction, etc.). Cet inventaire sera mis à jour dans les secteurs où des travaux se tiennent.

Les domaines skiables souhaitent également protéger davantage les grands oiseaux et en particulier les Tétrasyes dans les Alpes et les Grands Tétrasyes dans les Pyrénées, qui parfois se blessent avec les câbles des remontées mécaniques. En 5 ans, 100% des tronçons de leurs remontées mécaniques qui exposent les galliformes de montagne à un risque de collision seront équipés de repères visuels.

4 - Paysages

Sur la question des paysages qui participent à l'attractivité de l'offre touristique de la montagne, les opérateurs de domaines skiables comptent accélérer le retour de la nature après chaque travaux d'aménagement ou d'infrastructure en végétalisant 100 % des zones d'intervention situées dans les zones herbeuses. Ils le feront en utilisant exclusivement des semences endémiques.

Le démontage des installations obsolètes est l'un des chantiers importants de ce plan. Dès l'été 2021, il sera déployé un dispositif d'élimination des remontées mécaniques abandonnées, pour atteindre en 2023 un objectif de trois installations par an au minimum.

5 - Déchets

Enfin sur la question des déchets, les 200 adhérents s'engagent à organiser au moins une fois par an une opération de ramassage sur chaque station/site. Ils déploieront des dispositifs de sensibilisation des skieurs et randonneurs à la réduction des déchets, en partenariat avec des associations.

Alexandre Maulin, président de Domaines Skiabiles de France (DSF) : « Les responsables de domaines skiables sont aux avant-postes pour constater les impacts du réchauffement climatique sur la montagne : fonte des glaciers, chute de roches, dégel du permafrost, variabilité accrue des précipitations neigeuses. Notre activité joue un rôle clé dans l'aménagement des territoires de montagne, car notre secteur fait vivre 120 000 personnes, plus les emplois indirects dans les vallées. Notre responsabilité est d'agir maintenant et collectivement, car c'est l'avenir de nos activités, de nos enfants et de nos territoires qui se joue. A nous seuls, nous ne stopperons pas le réchauffement climatique, c'est un sujet planétaire qui nécessite l'engagement de tous, mais nous avons choisi d'être les premiers de cordée dans cette transition, pour préserver ce bien commun qu'est la montagne, aux côtés de tous nos partenaires : les élus de nos territoires, les écoles de ski, les hébergeurs, les magasins de sport, nos partenaires techniques et tous les socio-professionnels. Sur le climat, qui constitue la pierre angulaire de nos engagements, nous avons décidé de nous fixer une date ambitieuse pour atteindre la neutralité carbone de notre secteur, dès 2037, avec zéro émission de CO₂. »

Anne Marty, présidente déléguée de Domaines Skiabiles de France (DSF) : « Pour la première fois, c'est tout un secteur qui se mobilise pour préserver et maintenir son activité. L'élaboration de la feuille de route environnementale de DSF a mobilisé la totalité des 250 adhérents de notre chambre professionnelle. Elle est le fruit de 2 ans de travail et elle s'applique désormais à toutes les entreprises de remontées mécaniques et domaines skiables, qu'elles soient publiques ou privées, quels que soient leur taille et les massifs. Ces éco-engagements ont été évalués quant à leur faisabilité par tous. Ils sont le fruit d'une démarche démocratique et ont tous été votés, massif par massif. »

Contacts

[Laurent Reynaud](#)

Délégué Général de Domaines Skiable de France

04 79 26 60 70 - l.reynaud@domaines-skiabiles.fr

[Alexandre Bérard](#)

Alternative Media

04 76 12 01 33 / 06 45 42 95 46 – alex@alternativemedia.fr

Domaines Skiabiles de France (DSF) est la chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiables. Aujourd'hui il fédère 412 adhérents répartis entre 238 membres actifs (opérateurs de remontées mécaniques ou de domaines skiables), et environ 175 membres correspondants (fournisseurs, constructeurs, centres de formation, maîtres d'oeuvre...). Les domaines skiables constituent la source principale d'attractivité des stations de montagne. Acteurs déterminants dans la dynamique des stations, ils conditionnent l'activité économique des stations (commerçants, hébergeurs, professionnels du ski et de la montagne, etc.). Leur activité est indispensable pour fixer l'emploi et la vie sociale sur les territoires. La France, plus grand domaine skiable d'Europe, compte 250 stations de ski alpin (Source France Montagnes) et environ 200 entreprises de domaines skiables. L'activité des domaines skiables en France représente plus d'un milliard de recettes annuelles, 55 millions de journées skieurs, 18 000 emplois directs et plus de 120 000 emplois indirects. Les stations de ski françaises représentent un marché estimé à 10 milliards d'€ de dépenses réalisées par 10 millions de touristes ; www.domaines-skiabiles.fr